

Centre African des ressources naturelles

FOIRE AUX QUESTIONS



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

Qu'est-ce que le Centre Africain des ressources naturelles?

Le Centre africain des ressources naturelles (ANRC) est une entité hors-prêts mise en place par la Banque africaine de développement (BAD) pour renforcer la capacité des pays africains à gérer les ressources naturelles pour améliorer les résultats du développement, une croissance inclusive et verte. Le Centre fournit le renforcement des capacités institutionnelles, des conseils stratégiques, en particulier sur les investissements et les négociations et une assistance technique ciblée sur des questions de réglementation.

L'ANRC est également le point focal pour les activités de la BAD dans le secteur des ressources naturelles, en collaboration avec les gouvernements africains, les institutions régionales, le secteur privé, les organisations de la société civile (OSC) et les bailleurs de fonds. Le champ d'application des activités du centre combine les ressources renouvelables (eau, forêts, terres et pêche) et non renouvelables (pétrole, gaz et minéraux).

Comment l'ANRC aide les pays africains à maximiser les résultats des développements issus des ressources naturelles?

L'ANRC met à la disposition des pays africains des produits pratiques, axés sur la solution, des outils et des services afin d'accroître leur capacité d'atteindre une croissance inclusive et durable grâce à une gestion améliorée des ressources naturelles.

Le Centre agit également comme un conseiller de confiance dans le dialogue entre les gouvernements africains et les investisseurs privés. Il fournit des conseils stratégiques aux négociateurs pour s'assurer que les intérêts du pays et de ses habitants sont dûment pris en compte dans les accords d'investissement.

Quels sont les domaines d'action stratégiques du centre?

La stratégie de six ans (2015-2020) de la stratégie est axée autour de deux piliers :

[La gestion intégrée des ressources naturelles afin d'équilibrer le développement des ressources renouvelables et non renouvelables par une bonne planification](#)

Le premier axe stratégique du centre préconise une approche intégrée à l'exploitation des ressources renouvelables et non renouvelables dans une perspective de planification à long terme. Le travail dans le cadre de ce pilier comporte l'aide aux pays africains à comprendre les compromis économiques et environnementaux liés à la gestion de différents types de ressources et de fournir les bons outils pour permettre aux gouvernements de développer des industries basées sur les ressources naturelles tout en atténuant les impacts sur l'environnement et en garantissant la durabilité des ressources renouvelables.

[Bonne gouvernance des ressources naturelles en appui aux négociations, au contenu local et à la transparence par le biais de la participation du public](#)

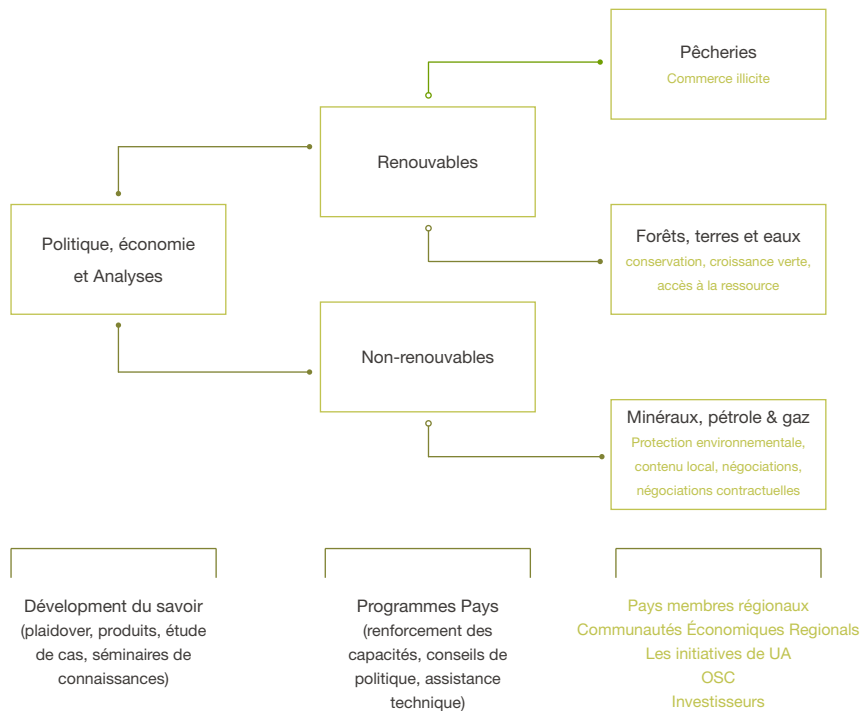
Sous le deuxième pilier, le Centre appuie les capacités institutionnelles des gouvernements à négocier, favorise la responsabilisation et la participation du public et fournit des conseils stratégiques aux négociations sur les accords et contrats de ressources naturelles. Le centre aide aussi à concevoir des politiques et à négocier les investissements afin d'assurer des opportunités d'affaires au plan local, et des projets d'infrastructures polyvalentes, tout en s'assurant que les projets profitent aux chaînes d'approvisionnement local, aux industries manufacturières et aux services.

Quelle est la structure de gouvernance du centre?

Le centre est une entité de la Banque africaine de développement. Il bénéficie d'un Comité de surveillance composé de cadres supérieurs de la Banque. La structure prévoit la création d'un Fond d'affectation spécial.

Quelle est la structure de Fonctionnement du centre?

L'ANRC a 3 divisions, comme le montre le schéma ci-dessous. Une des divisions fournit des services consultatifs aux pays dans le domaine des ressources renouvelables, une autre division met l'accent sur les ressources non-renouvelables et une troisième division se concentre sur les connaissances grâce à l'analyse des politiques.



Comment le centre travaille avec ses partenaires?

Les partenariats sont au cœur du modèle d'affaires du centre. Par conséquent, du temps a été investi dans la consultation des partenaires internes et externes pour identifier les lacunes et les complémentarités. Les résultats de ces consultations se traduisent par une feuille de route précise de possibilités et d'insuffisances pour s'assurer que les chevauchements entre les programmes sont évités.

Comment le centre travaille avec les gouvernements?

L'ANRC aide les gouvernements à acquérir des connaissances et accroître la capacité de gérer efficacement leur richesse en ressources naturelles. Le Centre fournit des conseils pratiques, partage des connaissances et fournit des outils juridiques et institutionnels pour s'assurer que la gestion efficace des ressources naturelles contribue directement au développement du pays vers une croissance inclusive et verte. L'appui du Centre vise également à réduire l'asymétrie des capacités et des connaissances entre les pays africains, leurs partenaires et les investisseurs au niveau global.

Comment le centre appuie les OSC?

La capacité exceptionnelle des OSC à rassembler les communautés pour contribuer au dialogue sur les politiques fait des OSC des partenaires cruciaux pour l'ANRC. Le Centre appuie la contribution des OSC au dialogue sur les politiques. Plus précisément, le Centre promeut la durabilité, la bonne gouvernance et appuie la participation des OSC en partageant leurs connaissances et en améliorant leur capacité à s'engager avec les décideurs de manière constructive.

Comment le centre travaille avec le secteur privé?

Le centre s'appuie sur la position de la Banque Africaine de Développement comme un partenaire précieux pour le secteur privé et comme un agent de confiance des intérêts des pays africains. Le centre contribue également à promouvoir les investissements du secteur privé grâce à des outils pratiques et des conseils qui aident les pays africains à promouvoir leurs secteurs des ressources naturelles.

Comment le centre travaille avec la Facilité africaine de soutien juridique de la BAD?

L'ANRC vient en complément de la Facilité africaine de soutien juridique en fournissant des conseils stratégiques et techniques aux équipes de négociation alors que la Facilité continuera à fournir des juristes et des conseils transactionnels sur les questions purement juridiques. En outre, les deux entités collaborent pour déterminer le contenu et la conception des cours de formation des négociateurs.

Quelle est la proposition de valeur du centre?

L'ANRC se distingue par sa focalisation sur les ressources naturelles renouvelables et non renouvelables. Cela lui permet d'apporter un appui aux pays sur la gestion globale des ressources naturelles, des outils et produits.

Le travail du Centre est pratique. Il se concentre sur l'appui pratique et des outils adaptables d'un pays à l'autre et applicables à un éventail de questions.

La position de l'ANRC au sein de la Banque Africaine de Développement permet au Centre d'exploiter les ressources, les partenariats et les avantages comparatifs de la Banque comme le principal partenaire de développement régional pour administrer des solutions pratiques pour les pays africains.



Centre Africain des Ressources Naturelles

Groupe de la Banque africaine de développement

Immeuble du Centre de commerce International d'Abidjan CCIA

Avenue Jean-Paul II, 01 BP 1387 Abidjan 01, Côte d'Ivoire

anrc@afdb.org

www.afdb.org

© 2016 African Development Bank

All rights reserved